

# HISTOIRE DE L'ENTREPOT



## HISTORIQUE

### 1<sup>er</sup> période : 1939 – juin 1940 : le camp d'internement

En décembre 1939, le ministère des Finances décida de mettre à exécution le plan de construction d'un important parc de stockage d'alcool pour les besoins de la Défense Nationale, à l'exemple de Gien et Ris-Orangis (fermé en 1984). La commune de Longuefuye fut choisie pour sa proximité à la voie ferrée et parce que la région est riche en alcool.

Le service des Poudres prit en charge les travaux dès décembre 1939 mais ils furent stoppés par l'avancée des allemands, le 16 juin 1940. Ils reprendront partiellement le 2 février 1942 mais seront de nouveaux stoppés en décembre 1942.

10 binômes de bacs furent donc construits, disséminés dans la campagne et la forêt de Longuefuye. Chaque bac est en acier riveté, mesure 21 m de diamètre, est garni d'un « chapeau » (dentelle de métal) et est ceinturé d'un contrefort en béton de 1 m d'épaisseur et 4.5 m de hauteur faisant office de pare-éclats.

Mais les 4 bacs ceinturés de béton ne résistèrent pas à la vingtaine de bombardements aériens du 26 juin 1944, aux mitraillages du 3 août 1944 et aux incendies.

L'histoire de la construction du parc des alcools est intimement liée à la création du camp d'internement de Meslay du Maine le 2 septembre 1939, et de son annexe : le camp d'internement de Longuefuye.

En effet, le 12 avril 1939 est promulgué le décret sur la création des CTE « Compagnie de Travailleurs Etrangers ».

La 4<sup>ème</sup> région militaire (celle qui nous concerne) avait été choisie pour concentrer les étrangers mobilisables originaires de Paris. Le 1<sup>er</sup> janvier 1938, le chef de la brigade de gendarmerie du canton de Meslay du Maine reçut l'ordre de trouver un terrain pouvant être reconverti en camp d'internement. Le château dit « les rochères », ses dépendances et un terrain de 5 ha fut choisi en août 1939. Le maire reçut l'ordre de réquisition le 28 août 1939 et les 1ers étrangers s'installèrent le 2 septembre 1939.

Nous disposons d'un document exceptionnel sur la vie dans ce camp grâce aux mémoires du Lieutenant DUBUC qui y avait été affecté depuis sa création jusqu'à son évacuation le 17 juin 1940 à l'arrivée des allemands.

Ce camp abrite essentiellement des autrichiens et des allemands, en majorité juifs et surtout anti-nazis. Ils s'étaient présentés majoritairement spontanément devant les autorités françaises au stade de Colombes et furent victimes de fonctionnaires peu scrupuleux. En effet, à leur arrivée, ils déposèrent tous leurs biens aux autorités qui établirent une fiche des biens déposés. Mais cette fiche n'était pas signée par les déposants et seule une caisse parvint à Meslay pour plus de 2000 hommes. Aucun recours ne fut possible....

La majorité des hommes sont des intellectuels, professions libérales ou des artistes. Il est apparu rapidement qu'ils seraient incapables de construire un camp. Seule une cinquantaine exerce une profession manuelle, dont 3 seulement sont ouvriers du bâtiment.

Par contre, le spectacle faisait partie de leur vie quotidienne. Une salle de spectacle fut installée comprenant une vaste scène et une fosse d'orchestre. Des séances cinématographiques eurent lieu en liaison avec l'antenne Pathé de Rennes.

La prédominance d'activités sportives est moins étonnante : football, tennis, ping-pong ...

Le bataillon de garde des Etrangers de Meslay ne pouvait avoir aucune prétention. Composé en grande partie d'hommes appartenant à la seconde réserve, les mayennais (majoritaires) supportaient mal d'être mobilisés dans une guerre qui n'en était pas une pour une tâche qui semblait pas primordiale. Ils disposèrent de permissions prolongées pour assurer le travail des champs. L'effectif théorique de 159 hommes était rarement atteint.

L'absurdité de la situation s'éternisa plusieurs mois. Le sort réservé aux hommes qui avaient été persécutés par les nazis alors même que la France avait déclaré la guerre à l'Allemagne de Hitler brouillait les enjeux réels d'une guerre.

A Grez en Bouère, un camp d'internement de familles nomades fut également créé. Les tziganes y mourraient de faim.

Une annexe du camp Meslay fut installé à la Cropte, au lieu dit « la poterie » et une autre à Longuefuye, à proximité du parc des alcools, au lieu dit « la rochette ». Ce dernier porte le numéro 163e CTE.

Le témoignage de Monsieur Victor LUCAS, affecté au camp annexe de Longuefuye de décembre 1939 à juin 1940 est intéressant.

Il est muté avec un autre sergent le 12 décembre 1939. Ils arrivent avec un baraquement en pièces détachées qu'ils installent à proximité du parc actuel. Certains gardes sont logés dans une bâtisse de la ferme « la fouconnière » (témoignage de Monsieur Claude Boulay, propriétaire actuel de la ferme et enfant à l'époque des faits). Les internés sont arrivés petit à petit. Ce sont essentiellement des chauffeurs de camions, des mécaniciens, aryens plutôt que juifs, ces derniers n'étant pas compétents.

Pour chaque camion, il y a un interné chauffeur et un soldat qui l'accompagne. Des réfugiés espagnols fuyant le franquisme arrivent deux mois après. Ce sont surtout des terrassiers et des manœuvres. Ils ne se mélangent pas aux autres internés et logent dans des wagons sur les voies de garage SNCF et dans des baraques près du parc. Ils seront près de 500, selon Monsieur BOULAY.

Le camp annexe dépend pour l'intendance du camp de Meslay mais est sous les ordres du capitaine Brichet rattaché au service des Poudres du Ministère des Finances, en liaison avec l'entreprise Jeumont du Nord.

On y trouve également du personnel civil essentiellement français, dépendant totalement de la Direction des Poudres et des entreprises concessionnaires.

Là aussi, la discipline est relâchée. Des femmes, à proximité du camp, offrent leurs services galants aussi bien aux soldats qu'aux internés.

En juin 1940, les militaires guidés par le Capitaine Brichet quittent brusquement Longuefuye devant l'avancée des troupes allemandes, si vite que Monsieur Victor LUCAS qui dormait près du dépôt n°9 faillit être oublié. Les internés rejoignent le camp principal de Meslay. Mais les militaires du camp de Meslay fuient également avec à leur tête le Lieutenant Dubuc. Les internés encadrés au début, fuient avec eux mais rapidement sont fait prisonniers par la Police.

Les deux colonnes se retrouvent par hasard à Niort puis continuent jusqu'à Agen.

Là s'arrêtent les témoignages de la première période du dépôt d'alcool de Longuefuye.

La 163ème Compagnie de Travailleurs Etrangers (CTE) devint le 163ème Groupe de travailleurs Etrangers (GTE) qui sert sous les ordres de Vichy.

On sait que les travaux reprirent difficilement de février à décembre 1942, date à laquelle l'Etat ordonna de les suspendre définitivement.

Il reste des marques dans le paysage, bien visibles sur les photos aériennes : les galettes sous les bacs, ainsi que les 2 contreforts bétons qui entouraient les bacs.

Les allemands de la Wehrmacht (plutôt gentils) s'installent dans les baraques délaissées par les internés, jusqu'à être quasiment tous envoyés vers le front russe en 42.

Un « journal de chantier » est conservé dans les archives. On sait ainsi que les travaux reprirent le 2 février 1942 avec les sociétés SGE et Jeumont, sous l'expertise de Mr APPARU, jeune Ingénieur des Manufactures de l'Etat, représentant le Ministère des Finances. De 8 ouvriers, on passe progressivement à 25.

Monsieur BLAIMPAIN, dirige et coordonne les différentes sociétés présentes.

Les travaux sont suspendus le 12 décembre 1942.

Un simple gardiennage du site est assuré par la société SGE dès le 13 février 1943, bon an mal an jusqu'à la fin de la guerre.

Pendant cette période d'occupation, les ingénieurs réussirent à dissimuler aux Allemands 2500 tonnes d'acier, 220 vannes de 200 millimètres en bronze, 7 kms de tuyauteries de diamètre 150 et 200 mm, 6 à 7 tonnes de câbles électriques en cuivre...

C'est grâce à tout ce matériel que les travaux purent reprendre dès le 11 juin 1945.

### 2<sup>ème</sup> période : la reconstruction

La 1<sup>ère</sup> tranche de travaux a concerné les bacs, qui, disséminés, furent démontés, réparés et regroupés en un site unique, plus commode d'exploitation. De nouvelles cuves seront construites, pour un total final de 22 cuves.

La 2<sup>ème</sup> tranche concerne la construction des bâtiments technique et d'habitation.

3 entreprises se partagent le travail :

- la Société Générale d'Entreprise : 130 ouvriers
- la Société des forges et Ateliers Electriques de Jeumont : 48 ouvriers
- la Société Parisienne pour l'Industrie : 12 ouvriers

S'y ajoutent des prisonniers de guerre allemands (63 personnes) et leurs gardes de jour et nuit. Cela représente un effectif de 250 à 300 personnes. Beaucoup d'ouvriers sont originaires d'Afrique du Nord.

Alors débute un chantier gargantuesque qui mobilisera hommes et matériaux jusqu'en 1950. Pour le montage d'une cuve, il faut 100 tonnes de tôle, 30 000 rivets qui, pour être chauffés, nécessitent 8 tonnes de Coke. 6 500 Kilowattheures d'électricité sont dépensés pour alimenter les compresseurs d'air actionnant les marteaux pneumatiques.

En gare de Longuefuye, on a créé 20 voies de garage supplémentaires où stationneront si besoin jusqu'à 320 wagons citernes.

Jean FOURCHE, reporter à Ouest-France décrit le montage d'un réservoir, le 5 décembre 1946 :

*« L'opération du montage commence bien entendu par le fond, qui est placé, assemblé et rivé sur des calages de 80 cms de hauteur par rapport au sol, de façon à permettre la libre circulation en dessous.*

*Suivons la marche du rivet avant qu'il n'aille serrer les bords des tôles assemblées. Il est premièrement chauffé au rouge blanc dans un four à coke ventilé sous une pression de 7 kilos d'air comprimé, puis le « chauffeur de clous » le saisit et le lance avec précision au « teneur de tas ». Celui-ci l'introduit dans le trou à boucher et il est écrasé pneumatiquement par le « riveur ».*

*Pour parfaire l'étanchéité, des équipes de moteurs refoulent le métal autour des têtes de rivets et le long des coutures des tôles assemblées, au moyen de marteaux pneumatiques actionnés par la même pression de 7 kilos d'air comprimé.*

*Quand le fond du réservoir est rivé et maté, on monte la première virole qui s'élève à 1,44 m. l'assemblage, le rivetage et la matage de ces deux pièces terminés, on procède à la vérification du travail par remplissage d'eau. L'étanchéité absolue étant obtenue, on vide l'eau et applique au fond, deux couches de peinture à base de goudron pour préserver la tôle de la rouille.*

*L'ensemble de ce premier montage : fond et 1<sup>ère</sup> virole, pesant 37 tonnes, est alors descendu de dessus les calages à l'aide de vérins et vient reposer sur une couche de sable goudronné, sous lequel une fondation de 45 cm de profondeur a été précédemment constituée comme pour une route : hérisson, ballast et macadam.*

*Puis on continue le montage du corps cylindrique et de la calotte.*

*Le travail de montage entièrement terminé, il est procédé à l'essai total qui consiste dans le remplissage complet de la citerne par 25 000 hectolitres d'eau.... »*

*La construction d'un bac prend 3 semaines. « le travail n'est cependant pas terminé. Il faut encore construire autour de chaque bac une levée de terre appelée « merlon », de 2.5 m de haut, ayant pour but de parer à l'éventualité d'une rupture de corps de la citerne et de l'épandage de l'alcool y étant contenu. En dernier lieu, les tôles devront subir un traitement spécial qui consistera en un décapage au sable très sec lancé violemment sur les parois à remettre à neuf; dès aussitôt après les peintres armés de pistolets « métalliseurs » recouvriront les tôles d'une couche de peinture inoxydable : zinc pour l'extérieur et aluminium pour l'intérieur.*

*Et ainsi ces monumentales citernes resplendiront d'un éclat argenté, éclat qui sera pour ainsi dire le point final d'une œuvre gigantesque menée à bien par des ouvriers de la contrée...  
Et puisse cette importante réalisation servir uniquement aux besoins de l'industrie de Paix, favorisant l'essor de cette industrie, travaillant au bien-être de la population française et à l'enrichissement du patrimoine national. »*

Le parc des alcools reprend son activité de stockeur fin 1949.

- Jusqu'au 31 décembre 1985, l'entrepôt est la propriété du Ministère des Finances qui l'utilise pour les besoins du Monopole que l'Etat détient sur l'achat et la vente des alcools en France. C'est le Service des Alcools.
- Transfert des activités à une société privée la Société des Alcools Viticoles (SAV) lors de la suppression du monopole d'Etat au 01/01/86, cette société continue à travailler pour le compte de l'Etat. Elle est gérée à parts égales par les organismes professionnels de la production viticole, du négoce et de la distillation.
- Le 01/01/2000 : reprise des activités par un établissement public à caractère industriel et commercial, sous tutelle des ministères des finances et de l'agriculture : l'ONIVINS « office National Interprofessionnel des Vins »
- Changement de nom suite à fusion au 01/01/2006 : l'ONIVINS devient VINIFLHOR « office National Interprofessionnel des Vins, des Fruits et Légumes et de l'Horticulture »
- Dernière fusion au 01/04/09 : VINIFLHOR devient France AgriMer « Etablissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer »
- 31/12/10 : déclassement du site et vente à une entreprise privée.